

GREMEVILLERS *Gazette*

GREMEVILLERS INFOS N° 18

Janvier 2015



Le Conseil Municipal et la Commission Communication

Grémévillers Gazette

Une publication Municipale gratuite

Responsable d'édition : BERNARDIN Joël

Mairie de GREMEVILLERS

Tel : 03 44 82 41 34 Fax 03 44 82 60 80

Mail : mairie.gremevillers@orange.fr

Comité de rédaction

Arevalo Emilie

Ancelin Olivier, Leullier Christian,
Luginbühl Fabrice, Haudebourg Philippe,
Heveraet Jacques, Blond Eric

Mairie de Grémévillers

6 rue Saint Rémy

60380 Grémévillers

Permanences du secrétariat :

Mardi de 11 h à 12 h

Mardi de 17 h à 19 h

Vendredi de 17 h à 19 h

Permanence Bibliothèque :

Mardi de 18 h à 19 h

Vendredi de 17 h à 19 h

Couverture : Merci à Bruno Ternisien pour la fourniture de photos.

SOMMAIRE :

- Les vœux du Conseil Municipal
- C'est bon à savoir
- Coup de projecteur
- Etat-Civil
- La vie scolaire
- L'association des parents d'élèves
- Le projet Educatif Territorial (P E D T)
- La vie des Association
 - o Le Club des Aînés « A la Bonne Rencontre »
 - o Le Comité des Fêtes
- Comptes rendus du Conseil Municipal
- Le Bâtiment du cimetière
- Le Bouquet de Plume
- Le Quizz

Les vœux du Conseil Municipal



En ce début d'année 2015, le Conseil Municipal et le personnel communal, vous présentent leurs meilleurs vœux, vœux de santé, vœux de prospérité et vœux de paix.





C'est bon à savoir !!

⇒ *Demande de Carte Nationale d'Identité :*

Depuis le 1^{er} Janvier 2014 la validité de la Carte Nationale d'Identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures, les cartes d'identité délivrées après le 1^{er} Janvier 2004 sont donc valables 15 ans.

Toutefois, ce décret étant difficile à faire appliquer à l'échelle internationale, si vous devez quitter la France il est encore possible et même préférable de faire renouveler au bout de 10 ans, votre carte d'identité délivrée après le 1^{er} Janvier 2004. La carte d'identité d'un enfant mineur reste valable 10 ans.

La demande est à déposer en Mairie de Grémévillers, accompagnée des pièces suivantes :

***2 photos d'identité format 35x45 mm identiques et le visage bien dégagé
1 justificatif de domicile datant de moins de un an, au nom du demandeur*
Ancienne carte ou déclaration de perte ou de vol*****

A NOTER :

—→ Lors d'une première demande, un acte de naissance doit être fourni.

Celui-ci est à demander dans la Commune de naissance. Il est également possible, dans certaines communes, de faire sa demande par internet en créant un compte sur <https://mon.service-public.fr>

—→ Les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal.

Le demandeur doit obligatoirement être présent.

—→ Pour un renouvellement, l'acte de naissance n'est pas obligatoire, par contre, le demandeur devra être en mesure de donner l'Etat Civil de ses parents (nom, prénoms, lieu et date de naissance).

*Si le demandeur n'est pas en mesure de présenter un justificatif de domicile à son nom, il peut en fournir un au nom de son hébergeant, toutefois celui-ci devra alors faire un certificat sur l'honneur assurant que le demandeur vit à son domicile et devra fournir la copie de sa Carte Nationale d'Identité.

En cas de difficulté pour trouver un justificatif de domicile vous pouvez en imprimer un sur le site internet www.edf.com muni de votre numéro de client EDF.

**Les demandeurs n'étant plus en possession de leur ancienne carte devront en tout état de cause s'acquitter d'un droit de timbre de 25€, à fournir lors de l'établissement du dossier de demande.

⇒ *Recensement Militaire:*

Les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se présenter à la Mairie, munis du Livret de Famille de leurs parents, dans le trimestre qui suit leur anniversaire, afin de procéder à leur Recensement Militaire.

Une attestation de recensement leur sera alors remise. Cette attestation sera régulièrement demandée lors de l'inscription dans une auto-école ou du passage de certains examens. Pour les jeunes qui s'inscrivent dans une auto-école à l'âge de 15 ans, l'attestation de recensement ne peut être exigée.

En cas de perte, aucun duplicata ne pourra être délivré en mairie. Il faudra s'adresser au centre du service national de Creil

⇒ Inscription sur la Liste Electorale :



Depuis le 1^{er} Janvier 2015, il n'est plus possible de s'inscrire sur la liste électorale de la Commune de GREMEVILLERS pour l'année 2015.

A partir du 1^{er} Octobre 2015, les Administrés le désirant, pourront se présenter au secrétariat de la Mairie afin de s'inscrire sur la liste électorale de l'année 2016.

A noter les élections des Conseillers Départementaux auront lieu les Dimanches 22 et 29 Mars 2015.

Les élections pour les conseillers régionaux, la date reste à déterminer en fin d'année.

⇒ Demande de Passeport :

Afin de faire établir un passeport, le demandeur doit se rendre en Mairie de BEAUVAIS ou de GRANDVILLIERS, et fournir, selon son cas, les documents dont vous pourrez vous procurer la liste en Mairie de GREMEVILLERS ou sur le site internet www.servicepublic.fr



Mairie de Beauvais : 03.44.79.39.10

Sans rendez-vous : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Mairie de Grandvilliers: 03.44.46.76.48

Sans rendez-vous : Du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le Samedi de 10h00 à 12h00

⇒ Lampes de l'éclairage public défectueuses :

Merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie (03.44.80.82.84) si vous constatez qu'une lampe, au niveau de l'éclairage public, est grillée ou clignotante.

⇒ Déchetterie de Grémévillers :

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de la déchetterie est consultable en Mairie ou sur le site internet de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

La déchetterie de GREMEVILLERS, située 22 Rue Agot à Frétoy, est un service géré par la Communauté de Communes de la Picardie Verte, pour tous renseignements vous pouvez joindre son secrétariat au 03.44.04.53.90.

Horaires d'Hiver (du 1^{er} Novembre au 30 Mars) :

Le Lundi et Le Mardi de 13h30 à 17h

Du Mercredi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Horaires d'Eté (du 1^{er} Avril au 31 Octobre) :

Lundi et Mardi de 13h30 à 19h,

Du Mercredi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h,

Le Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

⇒ Recyclerie de Thieuloy Saint Antoine

La loi « Grenelle II » du 12 juillet 2010 et la Directive Européenne du 19 novembre 2008 relative aux déchets disposent entre autres une gestion durable des déchets. Les pouvoirs publics sont amenés à réfléchir sur les moyens de valoriser les déchets des ménages.

Afin de répondre à ces exigences, la Communauté de Communes de la Picardie Verte a lancé en 2011 une étude de faisabilité afin de démontrer la pertinence pour l'implantation d'une recyclerie à Thieuloy-St-Antoine.

Les Ateliers de la Bergerette ont été choisis pour l'exploitation de ce site.

Les objectifs recherchés sont variés :

- * proposer une gestion des déchets ménagers avec une forte dimension de prévention (sensibilisation, réutilisation, réemploi),
- * participer à la réduction des déchets destinés à l'enfouissement,
- * créer une activité économique locale au service de ses habitants en favorisant les personnes éloignées de l'emploi,
- * promouvoir et mettre en place des actions visant à protéger l'environnement, à faire évoluer nos comportements, nos modes de consommation. Initier des comportements éco-citoyens, sensibiliser les habitants de la Picardie Verte aux enjeux environnementaux.

La Ressourcerie de la Picardie Verte est ouverte depuis janvier 2014 au 12 rue du Moulin à Thieuloy-St-Antoine.

Il existe différentes façons de donner une seconde vie aux objets. Pour cela, trois points d'apports volontaires sont possibles sur le territoire :

- la déchetterie de Feuquières,

- la déchetterie de Grémévillers,

- la Ressourcerie de Thieuloy-St-Antoine (du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30).

Les objets ainsi collectés sont valorisés en ateliers sur place à la Ressourcerie afin de pouvoir y être revendus en l'état ou en tant que matière.

Le magasin de la Ressourcerie est ouvert les **mercredi et samedi de 14h00 à 17h30**.

Vous y trouverez un grand choix d'objets réemployés à des prix très accessibles. Mobilier, décoration, vaisselle, équipement électroménager, bricolage, jardinage, vêtements, livres, informatique....ainsi qu'un large choix de pièces détachées.

La recyclerie a ouvert ses portes le 14 Janvier 2014. Elle est gérée par l'Association « Les Ateliers de la Bergerette ».

Les heures d'ouvertures sont :

- Du mardi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 pour la collecte
- Le mercredi et le samedi de 14 h 00 à 17 h 00 pour le magasin de vente d'objet de seconde main.
- Fermée durant le mois d'Aout

Vous pouvez prendre rendez-vous au **03 44 48 07 73** pour faire enlever des objets pouvant être remis en état ou recyclés.

**LA NOUVELLE RESSOURCERIE
DE PICARDIE VERTE
PAR LES ATELIERS DE LA BERGERETTE**
12 RUE DU MOULIN 60210 THIEULUY SAINT ANTOINE
03 44 48 07 73 06 40 42 99 56
PICARDIEVERTE@ATELIERS-BERGERETTE.ORG
WWW.PICARDIEVERTE.ATELIERS-BERGERETTE.ORG

**OUVERTURE
JANVIER
2014**

**APPORTEZ VOS
OBJETS ENCOMBRANTS
RÉUTILISABLES**
DU MARDI AU VENDREDI
13 H 30 - 17 H 30
(OU RENDEZ-VOUS AUX POINTS
DE COLLECTE DES DÉCHETTERIES
DE FEUGUËRES ET GRÉMEVILLERS)

**MAGASIN D'OBJETS
DE SECONDE MAIN**
MERCREDIS ET SAMEDIS
14 H - 17 H 30

DÉCHETTERIE
FEUGUËRES
GRANDVILLIERS
CCPV
DÉCHETTERIE
GRÉMEVILLERS
RESSOURCERIE
THIEULUY
SAINT ANTOINE
MARSEILLE
EN BEAUVAISIS
DB0-1
VERS BEAUVAIS

IF PUIS-NE PAS JETER SUR LA VIE ANGLAISE

**Réutiliser
pour
moins jeter!**

**Les Ateliers
de la Bergerette**
Communauté de Communes
de la Picardie Verte

Ressourceries

⇒ Les Assistantes Maternelles Agrées de Grémévillers

Cette liste, issue du site www.cg60.fr, est consultable et mise à jour régulièrement sur le site internet du Conseil Général de l'Oise :

Mme ANCELIN Carine	Frétoy	03.44.46.04.92
Mme BLOND Nelly	Grémévillers	03.44.82.73.31
Mme BOUFFARD Virginie	Frétoy	03.44.82.94.22
Mme DUPONT Véronique	Frétoy	03.44.82.38.99
Mme JOUDON Séverine	Frétoy	06.12.90.01.11

⇒ Autorisation de sortie du territoire

Rappel : Depuis le 1^{er} Janvier 2013 les autorisations de sortie du territoire n'existent plus. Les mineurs souhaitant voyager en dehors du territoire Français, doivent, tout comme les adultes, être munis d'une Carte Nationale d'Identité.

⇒ Tickets Piscine

Comme chaque année la Commune, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Picardie Verte, propose aux enfants et aux jeunes de 4 à 20 ans des tickets, valable chacun pour une entrée gratuite dans les piscines de Grandvilliers ou Formerie, du 7 Juillet 2015 au 31 Août 2015.

Ces tickets, remis sur simple demande sont à retirer au secrétariat de la Mairie, aux horaires de permanence.

⇒ La Bibliothèque Municipale va, cette année, **connaître de grandes modifications, une informatisation totale du fonds et des locaux plus grands et plus adaptés !** Elle est ouverte à tous, le Mardi de 18 h à 19 h et le Vendredi de 17 h à 19 h

⇒ Quelques petites règles de civisme :

Un certain nombre de règles simples permettent de mieux vivre ensemble, en toute harmonie, et dans le respect de tous. Ainsi est-il nécessaire de respecter le voisinage en évitant les nuisances sonores ou olfactives issues de nos différentes activités et/ou par la détention d'animaux.

⇒ Le bruit (rappel de la législation)

L'arrêté préfectoral de l'Oise du 15 novembre 1999 dispose notamment dans son article 7 que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuses, taille-haies, perceuses etc.), ne sont autorisés qu'aux heures suivantes :

- du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.



⇒ Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts complétée par celle du 11 février 2014 dispose qu'il est notamment interdit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Ils doivent être déposés en déchetterie ou compostés.



⇒ Divagation des animaux

De nombreux textes (Codes civil, pénal, rural), le règlement sanitaire départemental de l'Oise disposent qu'il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques, dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique.

Il est interdit également l'abandon des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins.



Coup de projecteur sur :

Un jeune talent d'exception de l'Oise
GREMEVILLERS : Etienne BEAUDOIN

Le Lundi 17 Novembre 2014, c'est dans la salle de conférence du Conseil Général de l'Oise que Etienne BEAUDOIN a reçu le 2^e prix du concours « Jeunes talents d'exception de l'Oise » afin d'encourager et de récompenser les nombreux projets qu'il développe, avec son frère, au sein de leur exploitation située à Choqueuse spécialisée dans la polyculture, l'élevage laitier et la production de fromages.

Nos félicitations pour cette récompense qui va contribuer notamment, à l'installation et la mise en fonctionnement du distributeur automatique qui est situé Route de Picardie à côté de celui des Maraîchers.



Etienne et Anselme Beaudoin lors de la remise des prix
Accompagnés de Mr Yves Rome Sénateur et Président du Conseil Général,
Mrs Douet et Menn Conseillers Généraux

Etat Civil

Naissances :



Le 23 janvier	Lisa, Solange REA
Le 31 Janvier	Victor, Eliott, Adam MIOU
Le 24 Février	Justine, Sylvie, Brigitte DEVRAIGNE
Le 26 Mars	Noeyline, Typhaine, Maelys HODENCQ-GUILLOT
Le 05 Juin	Lucie, Lysiane ,Odette, Angélique DEBRIE
Le 07 Juillet	Tristan, André, Bernard DESPATY
Le 11 Juillet	Romane, Anita, Sylvie HOUET
Le 09 Aout	Louane, Agathe, Maelys MARTINE
Le 20 Aout	Jean, Denis, Eric SEGARD
Le 11 Octobre	Lowan, Tony, Junior NAUCUS-MOREAUX
Le 05 Novembre	Louis, Bruno, Didier PERDRIEL
Le 24 Décembre	Sania, Malika, Rose-Lyne DEROUX

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

Mariage :



Le 19 Avril Florence **HAZARD** et Florent **LAMBERT**

Tous nos vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

Décès :

Le 08 Mai	Madame Marie-Joseph DANZEL D'AUMONT épouse BOULNOIS
Le 27 Juin	Monsieur Alexandre PROUET
Le 28 Juin	Madame Thérèse HUET épouse BEAUDOIN
Le 11 Octobre	Madame Odette DELETTRE épouse HOUET
Le 25 Octobre	Madame Jacqueline TOURNEUR épouse DUCHÂTEL
Le 08 Novembre	Monsieur Jean BEAUDOIN Ancien Maire de Grémévillers

Nous renouvelons nos condoléances aux familles.



La vie scolaire

Le SIRS Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire de MORVILLERS – GREMEVILLERS et OMECOURT présidé par Mr BERNARDIN Joël Maire de Grémévillers, Vice-Président Mr NOTTEBOOM Gilles Maire de Morvillers, secrétaire Mr TRANCART Hubert Maire de Omécourt.

Membres du bureau : Mme LEBRET Nadia Maire-Adjoint de Morvillers, Mr ANCELIN Olivier Maire-adjoint de Grémévillers et Mme AZEVEDO Céline Conseillère Municipale de Omécourt.

L'effectif scolaire du SIRS est encore en augmentation cette année, pour 2014 – 2015 nous comptabilisons aujourd'hui 125 enfants répartis en 5 classes.

A Grémévillers : 3 classes.

Une classe de maternelle, petite section, regroupant 26 enfants, dirigée par Mme DUHAMEL Johanna, aidée de Mme GAUTROT Véronique(ATSEM).

La direction de l'école de Grémévillers est assurée par Mme GOIS Catherine qui enseigne à la classe de moyenne section et un groupe de grande section de maternelle pour un total de 25 élèves. Mme SENY Aurélie assiste la directrice en qualité d'ATSEM.

La troisième classe comprend le deuxième groupe de grande section de maternelle 6 enfants et le Cours Préparatoire avec 18 enfants. L'enseignante est Mme LEFEVRE Christelle.

A Morvillers : 2 classes.

La direction de l'école est assurée par Mme PAUMIER Florence qui enseigne au CE2 et CM2 avec un effectif de 26 élèves.

Mme LALOUX Sandrine enseigne aux enfants des cours CE1 et CM1 avec une classe de 24 élèves.

Chaque semaine Mme PATTINIER Nicole, ancienne enseignante et bénévole à la Bibliothèque Municipale, accueille par petits groupes les enfants des classes de Grémévillers, pour apprendre à respecter et faire l'apprentissage des livres et des documents présentés dans l'enceinte de la bibliothèque. Elle fait un travail de recherche sur différent ouvrage avec les élèves de Morvillers.

Le 19 décembre, le SIRS a organisé le Noël des enfants avec un spectacle, présenté par « Les Crapeaux Sonneurs », avec une distribution de cadeaux et de friandises par le Père Noël, dans la salle des fêtes de Morvillers.



« Les Crapeaux Sonneurs » au cours du spectacle.

Le Père Noël, très attendu lors de cette matinée, a été très généreux, chaque enfant est reparti avec un livre et un sachet de chocolats. Après toutes ces émotions, chacun est parti pour des vacances bien méritées.



Lors de l'élection des délégués de parents d'élèves qui a eu lieu le 10 Octobre 2014 et installés lors du premier conseil d'école qui eut lieu le 16 Octobre 2014, ont été élus :

Mesdames Aurélie DRELY Grémévillers, Delphine POYER Morvillers, Céline KERDRAON Morvillers, Marie-Ange BOILLETOT Morvillers, Audrey TORCHY Morvillers, Delphine SANZ Morvillers, Martine DE SOUZA Morvillers, Mrs Fabrice LUGINBÜHL Grémévillers, Guillaume HORCHOLLE Grémévillers, Antoine LALOUX Muraumont

Ils assistent au conseil d'école qui a lieu chaque trimestre et assurent la liaison entre les enseignants, les parents d'élèves et les collectivités.

Comme chaque année le SIRS et l'association des Parents d'Elèves financent des sorties pédagogiques.

L'association des parents d'élèves de Morvillers – Grémévillers- Omécourt

L'association des parents d'élèves de Morvillers-Grémévillers–Omécourt finance en totalité ou partie des projets pédagogiques pour les enfants scolarisés dans les écoles du regroupement scolaire.

Grâce aux bénéfices des différentes manifestations, l'APE finance tous les ans un voyage scolaire pour toutes les classes.

Ces dernières années, elle a participé au financement de cours de musique dispensés par une intervenante de l'association EMION et l'année dernière un projet cirque.

Elle achète différents matériels pour les écoles comme des structures de jeux, des livres, des vélos etc....

L'assemblée générale du 3 octobre dernier a élu au bureau de l'association les membres suivants :

- Madame Aurélie LUGINBÜHL, Présidente (Frétoy)
- Madame Mélanie BEAUDOIN, Vice-Présidente (Choqueuse)
- Madame Magalie LETAILLEUR, Trésorière (Morvillers)
- Madame Audrey BIELOFF, Trésorière-adjointe (Morvillers)
- Madame Fabienne SAVARY, Secrétaire (Morvillers)
- Madame Vannessa BOULLET, Secrétaire-adjointe (Morvillers)

L'association organise actuellement « *l'opération champagne* » (vente de cases pour gagner des bouteilles de champagne).

Le loto des écoles sera organisé le 28 mars 2015 à la salle polyvalente de Morvillers.

Une kermesse aura lieu le 21 juin 2015 à Grémévillers.

L'association vous invite à ces différentes manifestations. Votre participation permettra à l'APE de poursuivre ses actions en faveur des enfants.

L'association fait appel à toutes les bonnes volontés pour participer à l'organisation des différents événements et/ou proposer des actions pour les écoles.

Les membres du bureau remercient toutes les personnes qui peuvent soutenir l'association, soit par leur aide, soit par la donation de lots ainsi que les mairies pour la réalisation des photocopies et pour le prêt des salles.

Nous renouvelons nos remerciements à Monsieur Cyril LE BLEVEC qui anime le loto gracieusement ainsi que Monsieur Alain BAHUCHET de la ferme de la Frette, 15 rue Agot à Frétoy (www.abahuchet.fr), qui propose à titre gratuit des tours de calèche lors des kermesses à Grémévillers.

Nous vous donnons rendez-vous le 28 Mars et le 21 Juin 2015.

Projet Éducatif Territorial

SIRS Morvillers – Grémévillers – Omécourt

Les communes du SIRS, Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire, se sont regroupées pour assurer et maintenir une école publique de qualité en milieu rural. Il s'agit des communes de Morvillers, Grémévillers et Omécourt.

Pour s'adapter et maintenir l'attractivité de leurs communes et des deux écoles, ils ont créé un service périscolaire. Ils rassemblent maintenant leurs attentes éducatives et leurs efforts financiers autour d'un Projet Éducatif Territorial, PEdT, visant à s'adapter à la réforme des rythmes scolaires. Il s'agit donc de réorganiser le temps scolaire (horaires des écoles) et d'organiser le temps libéré par ces nouveaux rythmes.

1- Nos enjeux

- **Lutter contre les précarités et les exclusions** dès le plus jeune âge qui fragilisent les familles et les adultes de demain. Les enjeux sont de plusieurs ordres :

Prévention de l'échec scolaire par un accompagnement scolaire ciblé, la prévention des ruptures scolaires et la mise en réseau des partenaires éducatifs locaux (écoles, centre social, RASED, associations...).

- **Développer renforcer et conforter des actions éducatives et pédagogiques.** L'accueil des enfants doit être considéré à travers le parcours de vie de l'enfant et le rythme de sa journée, d'une semaine ou encore d'une année. Etablissements scolaires, Associations, Communauté de Communes de la Picardie Verte via ses équipements sportifs, culturels et socio-éducatifs sont autant d'acteurs de ce projet qu'il faudra associer. Tous, avec leurs approches et leurs moyens sont considérés comme des porteurs de projets, des soutiens éducatifs, pédagogiques logistiques et des partenaires privilégiés.

- **Valoriser un territoire, ses atouts et ses potentiels :** Les équipements sont nombreux : Centre Social, salle de sport, salle socio-culturelle, salle des fêtes de Morvillers et en projet l'aménagement d'un bâtiment périscolaire à Grémévillers, E.M.I.O.N, A.R.C, Bibliothèque Municipale... L'environnement proche est particulièrement attractif : bois, rivière, espaces verts, jardins... Ces richesses sont des atouts qu'il faut valoriser.

Il s'agit de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir une continuité et une cohérence éducative entre projets scolaires, périscolaires et ceux proposés durant les temps libres. Il conviendra ainsi de s'attacher tout particulièrement à :

- **Une utilisation rationnelle et la mutualisation des moyens :** De nombreux espaces sont mutualisables. En adaptant les usages et en favorisant les mutualisations par le respect des outils et du cadre de travail de chacun, de nombreux locaux pourront ainsi être optimisés : dortoirs, salles de motricité, salles de classes, salle de restauration, espaces administratifs, locaux municipaux et associatifs... Les moyens seront dès lors renforcés et les actions valorisées.

2- Nos objectifs éducatifs

Nos objectifs du PEDT sont les suivants :

- **Développer le potentiel créatif, l'expression et l'épanouissement personnel de l'enfant.**
Il s'agira d'inciter les enfants à expérimenter et à découvrir (prise de parole, essayer, esprit d'ouverture...) dans le cadre de champs d'intervention plus ou moins classiques : danse, musique, chant, lecture, théâtre...

- **Favoriser le bien-être**, apprendre à se dépasser et à participer : initiation à des pratiques sportives, de la sensibilisation autour de l'équilibre alimentaire et le respect de son corps. C'est également un moyen de tendre vers une mixité des groupes (filles/garçons) et de travailler sur l'estime de soi.

- **Contribuer à construire le citoyen de demain par le sport et le jeu** : apprentissage des règles collectives (écouter, s'écouter, passer ou attendre son tour, solidarité), du jeu d'équipe (esprit de groupe, sens du collectif, savoir perdre...), par la découverte du patrimoine.

- **Soutenir l'apprentissage de fondamentaux** : lecture, écriture, mathématiques, éducation civique sont autant de champs d'intervention qui méritent d'être retravaillés de manière ludique. Conforter ses acquis par le jeu, c'est aussi donner du sens aux apprentissages. L'accompagnement scolaire géré par le centre social est une approche plus structurée permettant un soutien complémentaire qui peut être parfois nécessaire (disponibilité des parents, manque d'investissement, ambiance à la maison...). C'est aussi favoriser l'apprentissage de la méthode : apprendre à apprendre, susciter le plaisir d'apprendre, envie de découvrir et d'expérimenter par des ateliers éducatifs (sciences, expression, multimédias...).

- **Accompagner l'évolution de l'enfant en organisant des temps d'implication et d'échanges avec les enseignants, les parents et les partenaires.** Il reste important de responsabiliser enfants et parents face à ce parcours éducatifs. Conseils d'école, réunions d'information, réunions de partage, animations d'ateliers sont aussi des supports qui permettent l'implication de tous.

3- Mise en place des rythmes scolaires

Près de 130 enfants sont inscrits dans les deux écoles publiques gérées par le SIRS. 71 enfants fréquentent le périscolaire proposé le matin et le soir (45 familles au total).

Les classes sont réparties en 2 pôles.

A Grémévillers 3 classes accueillent les maternelles et le cours préparatoire.

Dans la même enceinte se trouve la restauration scolaire et le projet de local périscolaire qui doit être opérationnel pour la rentrée de Janvier 2015.

A Morvillers 2 classes avec les locaux du périscolaire, ou sont répartis les élèves de CE1, CE 2 et CM1, CM2.

Un transport scolaire organisé par le Conseil Général transporte les enfants venant de Morvillers, de Grémévillers et ses hameaux (Frétoy et Choqueuse), de Omécourt et de son hameau Epaux. Ces transports scolaires rythment la journée des enfants et des écoles : 8h50-12 h puis de 13h30-16h30 sur l'école de Morvillers et 9h00- 12h00- puis de 13h40- 16h40 pour les classes de Grémévillers. Les heures de desserte ne peuvent être modifiées. Les horaires du mercredi sont fixés à 8h35 et 11h45 à Morvillers à Grémévillers 8h45 et 11h45.

Le SIRS suite à une concertation avec le conseil d'école a donc proposé les horaires suivants :

Horaires de l'école de Grémévillers :

Lundi	7 h – 9h Périscolaire	9h – 12 h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h40-16h40 Ecole	16h50 – 19 h Périscolaire
Mardi	7 h – 9h Périscolaire	9h – 12h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h40-15h10 Ecole 15h10-16h40 TAP	16h50 – 19 h Périscolaire
Mercredi	7 h – 8h45 Périscolaire	8h45 – 11h 45 Ecole			
Jeudi	7 h – 9h Périscolaire	9h – 12 h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h40 -16h40 Ecole	16h50 – 19 h Périscolaire
Vendredi	7 h – 9h Périscolaire	9h - 12h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h40-15h10 Ecole 15h10-16h40 TAP	16h50 – 19 h Périscolaire

Horaires de l'école de Morvillers :

Lundi	7 h – 9h Périscolaire	9h – 12 h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h30 -16h30 Ecole	16h30 – 19 h Périscolaire
Mardi	7 h – 9h Périscolaire	9h – 12h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h30-15h00 Ecole 15h00-16h30 TAP	16h30 – 19 h Périscolaire
Mercredi	7 h – 8h45 Périscolaire	8h45 – 11h 45 Ecole			
Jeudi	7 h – 9h Périscolaire	9h – 12 h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h30 -16h30 Ecole	16h30 – 19 h Périscolaire
Vendredi	7 h – 9h Périscolaire	9h - 12h Ecole	12h – 13h30 Pause Méridienne	13h30-15h00 Ecole 15h00-16h30 TAP	16h30 – 19 h Périscolaire

L'école s'arrêtera donc le mardi et le vendredi à 15h 10 à l'école de Grémévillers et s'arrêtera le mardi et le vendredi à 15h à Morvillers. Des ateliers seront proposés de 15h10 à 16h40 à Grémévillers et de 15h à 16 h30 à Morvillers.

Dans un souci de cohérence éducative et de maintien des repères des enfants, les adultes présents seront identiques, tant que faire se peut, sur tous les temps d'accueil (matin, pause méridienne, périscolaire).

Les ateliers

Un comité de pilotage réunit en juin, constitué de :

- 3 élus représentants le SIRS Mr BERNARDIN Joël, Mr NOTTEBOOM Gilles, Mr TRANCART Hubert
- 3 représentants de parents d'élèves, Mr LUGINBÜHL Fabrice, Mme KERDRAON, Mme AZEVEDO Céline
- 1 ASEM Mme SENY Aurélie,
- 2 représentants du centre social : Madame BENAMARA (directrice) et Monsieur DELVAL (animateur coordinateur enfance).

Ce comité a été chargé de préparer et organiser l'aménagement des rythmes scolaires et plus particulièrement réfléchir et rédiger le PEDT. Ce comité de pilotage sera amené à évaluer régulièrement à chaque période de vacances et dès les vacances de Toussaint ce projet sur la base des points suivants :

- Assiduité des enfants,
- Qualité des prestations,
- Evaluation de la progression,
- Evaluation avec les enfants.

Cette expérimentation est prévue pour un an. Ce PEDT sera transmis à l'Education Nationale, les écoles, les parents d'élève, la CAF, la DDCS, les partenaires, les prestataires et l'équipe d'animation.

Les ateliers seront coordonnés par le centre social. Il veillera à se rapprocher des directions d'écoles et des partenaires locaux pour adapter les programmes d'activités aux projets d'écoles. Monsieur Yannick DELVAL, animateur coordinateur enfance, pilotera le projet et la coordination des deux sites.

Les taux d'encadrement sont fixes : 1 adulte pour 14 en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire.

Un programme sera établi toutes les 7 semaines avec des objectifs de :

- Progression,
- Respect des rythmes,
- Plaisir de jouer ensemble (activités ludiques),

Après chaque période de vacances, le planning des ateliers sera modifié. Des groupes seront constitués systématiquement par site. Les sessions seront réparties comme suit :

Période 1 : de septembre à octobre (vacances de Toussaint),

Période 2 : d'octobre à décembre (vacances de Noël),

Période 3 : de janvier à février (vacances d'hiver),

Période 4 : de février à mars (vacances de printemps),

Période 5 : d'avril à juillet (vacances d'été).

Proposition d'organisation générale pour les maternelles :

Les 2 ASEM resteront à l'école maternelle. Une animatrice, BAFA, pilotera ce temps et sera personne ressources pour les ateliers.

Il y aura deux ASEM au dortoir (réveil échelonné et prise en charge des enfants après la sieste) et 1 ASEM en atelier avec l'animatrice. Les salles de classes, seront utilisées pour des ateliers. La salle de motricité pourra également être investie pour les ateliers expression et motricité.

Les intervenants extérieurs seront toujours accompagnés par un agent SIRS.

Horaires	Petite section	Moyenne section et grande section	Moyenne section et grande section
15h10-15h25	Sieste	Temps calme	Temps calme
15h25 -16h40	Sieste	Atelier A	Atelier B

A titre d'exemple, il est proposé :

- pour les 2 périodes du 1^{er} trimestre : avant les vacances de Toussaint et de Noël deux ateliers seront proposés

Le temps de repos sera privilégié pour les Petites sections et Moyennes sections. Au retour de sieste des petites activités ou en atelier en autonomie seront proposés jusqu'à l'arrivée des parents.

Entre 15h10 et 15h25, un temps calme sera proposé de manière à respecter le rythme hebdomadaire et permettre de « libérer le corps et la tête » avant la reprise des ateliers.

Entre 15h25 et 16h40, un temps libre encadré par le personnel en place sera organisé pour créer une coupure dans l'après-midi.

Dès 16h40, les départs pourront être possibles.

Proposition d'organisation générale pour les élémentaires

Les élémentaires seront pris en charge dès la fin de la classe par le personnel SIRS (deux animatrices : Mmes Constant Séverine et Bertin Nadine, toutes deux titulaires du BAFA).

Horaires	CE1/CE2	CM1/CM2
15h00-15h15	Temps calme	Temps calme
15h15-16h30	Atelier A	Atelier B

Il est proposé :

- Pour les 2 périodes du 1^{er} trimestre : avant les vacances de Toussaint et de Noël deux ateliers seront proposés

L'organisation générale est identique que précédemment :

Entre 15h45 et 16h00, un temps libre encadré par le personnel en place sera organisé pour créer une coupure dans l'après-midi.

Dès 16h30, les départs pourront être possibles.

Le Repas du CCAS aux personnes âgées

Le samedi 29 Novembre, les membres du CCAS et le Conseil Municipal ont convié les personnes de plus de soixante-cinq ans inscrites sur la liste électorale, au repas offert chaque année. Cinquante personnes ont répondu à l'invitation.

Avant le repas l'assistance a observé une minute de silence, à la mémoire de Mmes Marie-Joseph Boulnois, Thérèse Beaudoin, Odette Houet, Jacqueline Duchâtel et Mrs Alexandre Prouet, Jean Beaudoin Maire de Grémévillers de 1959 à 1965 décédés au cours de l'année 2014.

Préparé par « le traiteur Picard » de Formerie, les convives ont passé un agréable après-midi.

Au milieu du repas, un quizz de 10 questions sur Grémévillers a été proposé aux participants. Mr Gabriel DUPUIS avec 8 bonnes réponses et après tirage au sort a été déclaré vainqueur. Un colis de produits locaux (Légumes, Fromages, Volaille) lui a été remis.

Les Doyens d'âge présents, Mme Odette HORCHOLLE et Mr Marcel LEULLIER ont reçu eux aussi, un colis de produits locaux. Vers 18 h chacun est reparti vers ses occupations et souhaitant se retrouver l'an prochain.



Les doyens de l'assemblée, le gagnant du quizz, les membres du CCAS et du Conseil Municipal posent pour la photo.



Le C.C.A.S

Le 13 Décembre, les membres du Centre Communal d'Action Social et du Conseil Municipal ont rendu visite aux personnes de plus de soixante-dix ans, inscrites sur la liste électorale de la commune, pour leur remettre un colis de produits régionaux.



Le Père Noël a rendu visite aux enfants

Le Père Noël a rendu visite aux enfants de Grémévillers, Frétoy et Choqueuse, le samedi 20 Décembre, après-midi.

Monsieur Alain BAHUCHET a été choisi par le Père Noël pour effectuer sa distribution de friandises et saluer les petits enfants. Nous renouvelons nos remerciements à Monsieur BAHUCHET pour avoir accepté cette mission, très importante aux yeux de tous et la mise à disposition gracieuse, du cheval et de la calèche.



Mr Bahuchet Alain Ferme de la Frette 15 rue Agot. Site internet : www.abahuchet.fr

Le Club des Aînés de Gréméviillers

« A la Bonne Rencontre »

Le Club se réunit le 3^e mercredi de chaque mois, à la cantine scolaire, pour jouer aux cartes, dominos, triomino et vers 16h00 partage d'un goûter, tarte, brioche, vin blanc et rouge, café et chocolat.

Le Club est affilié à l'association : « Génération mouvement, les aînés ruraux de l'Oise », une carte est délivrée, elle donne le droit à des réductions dans certains magasins sur toute l'Oise. Cette association organise des voyages et une fête annuelle.

Beaucoup plus d'activités pourraient être envisagées, mais les adhérents manquent.

Avis aux amateurs d'après-midi conviviales, les adhésions sont possibles à partir de 50 ans !

Le Président

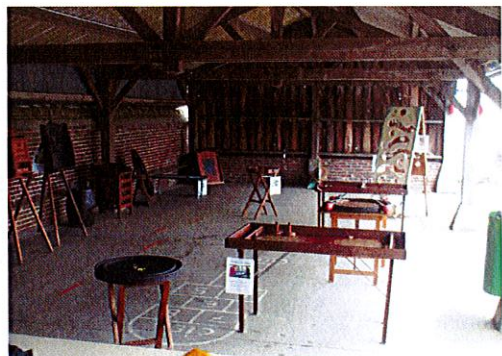
HEVERAET Gérard

Le Comité des Fêtes

Rappelons qu'il y a eu la brocante le 18 mai 2014, le Feu de la Saint Jean et la fête de la musique, grandes réussites et sans pluie !

Le dimanche 13 juillet, le beau temps nous a également fait l'honneur de sa présence, avec une animation des jeux d'antan, le manège des petits.

Le soir une superbe PAELLA géante a été proposée, suivie de la retraite aux flambeaux et l'envol des lanternes célestes.





A ensuite eu lieu, le 6 septembre 2014, la sortie en autocar, à la 29^{ème} édition du spectacle sons et lumières d'AILLY SUR NOYE.

Pour l'année 2015,

Le président actuel aimerait bien prendre congé après 10 ans passés à la tête de l'association. C'est peut-être l'occasion également de voir s'ajouter de nouvelles personnes et par le fait des idées neuves !

Dans l'immédiat la **brocante** est reconduite au dimanche 17 mai 2015 (3^{ème} dimanche de mai).

Un **repas** sera organisé dans l'année avec un nouveau thème.

Probablement une **sortie extérieure**.

La fête du village tellement convoitée par la population sera-t-elle enfin concrétisée en 2015?

Venez à l'Assemblée Générale qui se déroulera courant février, cela sera l'occasion de proposer vos idées, votre candidature pour le Bureau ou du bénévolat.

Le président du Comité des fêtes
Philippe HAUDEBOURG

La clique de Grémévillers

Vous ne le savez peut-être pas, mais notre commune est pourvue d'une fanfare !

Et oui, la petite "clique de Grémévillers" est heureuse de réunir la population lors des commémorations du 8 mai, 11 novembre et retraite aux flambeaux du 14 juillet. Notre clique a vu le jour il y a de très nombreuses années, et fanfaronnait aux côtés de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Ensemble ils fêtaient la Sainte-Barbe, la Sainte Cécile, le jour de l'An et bien d'autres évènements. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 3, un tambour et deux clairons, mais toujours aussi déterminés à préserver nos coutumes, et à rassembler les anciens et nouveaux visages au sein de notre village.

Les roulements de tambour et les clairons de notre clique résonnent aussi dans les campagnes de Roy-Boissy et de Gerberoy pour leurs défilés du 8 mai et 11 novembre.



La compagnie de sapeurs-pompiers de Grémévillers avec la clique en 1968. Nous pouvons reconnaître : Mr Houet Christian , tambour , Mr Breton Michel, Mr Clément Roland tambour, Mr Ibert Francis clairon, Mr Clément Maurice, Mr Dubus Marcel, Mr Hertoux Jacques clairon, Mr Morel André, Mr Juzieu André ancien Chef de Corps, Mr Houet André Chef de corps.

Aujourd'hui la compagnie de Sapeurs-Pompiers a été dissoute suite à la réorganisation et à la professionnalisation des services de secours et d'incendie dans le département de l'Oise.



La clique en pleine action, au clairon : Etienne BEAUDOIN, Grégory HOUET.

Au tambour : Christian HOUET

Les membres de la Clique

Compte rendu des réunions du Conseil Municipal

La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Oise, nous a communiqué la liste des Personnes qu'elle a nommée à la Commission Communale des Impôts Directs.

Commissaires Titulaires :

Mr BAILLY Jean Claude

Mr HAUDEBOURG Philippe

Mr LEULLIER Christian

Mr DUCHÂTEL Guy

Mr HEVERAËT Jacques

Mr ANTY Didier 60510 OROER

Commissaires Suppléants

Mr MARTIN Gérard

Mr BRISSE Philippe

Mr VERIN Guy

Mr GORENFLOS Jackie

Mme CARON Maud

Mr HORCHOLLE Gérard 60112 VROCOURT

Cette commission siège sous la présidence du Maire et se réunit à la demande des services fiscaux.

SÉANCE DU JEUDI 3 JUILLET 2014

Président : Monsieur Joël BERNARDIN

Secrétaire de séance : Monsieur Mr HAUDEBOURG Philippe

Etaient Présents : Mrs ANCELIN Olivier, HEVERAET Jacques, BAILLY Jean-Claude, HAUDEBOURG Philippe, BLOND Eric, LUGINBÜHL Fabrice et Mmes DUCHÂTEL Valérie, GODIN Sandrine.

Etaient Absents : Mr BRISSE Joseph représenté par Mr BLOND Eric
Mr LEULLIER Christian représenté par Mr ANCELIN Olivier

OBJET : RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE DE L'ASSAINISSEMENT AUPRÈS DU CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les besoins de trésorerie de la commune et informe ce dernier de la nécessité de renouveler la ligne de trésorerie qui devait être remboursée en Juillet 2014, pour un an et jusqu'en Juillet 2015.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Décide de renouveler auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Brie Picardie la ligne de trésorerie à court terme pour un montant de 50 000.00 euros, pour une durée d'un an, au taux variable indexé sur Euribor 3 mois du jour + marge de 2.50% soit un taux indicatif au 20/06/2014 de 2.71%.

Prend l'engagement pendant toute la durée de la ligne de trésorerie de mettre éventuellement en recouvrement les impositions nécessaires pour en assurer le remboursement.

Prend l'engagement d'inscrire, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances de la ligne de trésorerie.

OBJET : DM n°1 au BP2014 : REFECTION DU BATIMENT DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2014 :

INVESTISSEMENT DEPENSES :

21 21731	+ 3500.00€
21 2152	- 3500.00€

OBJET : DM n°2 au BP2014 : INSTALLATION D'UN TOILETTE A L'ETAGE ECOLE MATERNELLE

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2014 :

INVESTISSEMENT DEPENSES :

21 2158	+ 2029.00€
21 2152	- 2029.00€

Après que furent évoqués :

- L'Appel d'offre à effectuer afin de pouvoir commencer les travaux du local périscolaire
- Le rapport annuel 2013 sur le ramassage des déchets ménagers et le tri sélectif et le rapport annuel 2013 de la consommation d'eau qui sont consultables par le public en Mairie
- Le découpage du village, pouvant être envisagé dans le cadre de l'opération « Voisins vigilants »
- La possibilité d'améliorer le talus de la mare à sangsues afin de maintenir la berge à distance de la route et de la sécuriser
- La visibilité limitée à la sortie de Frétoy, au niveau du cimetière, du fait de la hauteur des arbres

La séance est close à 22h30.

SÉANCE DU VENDREDI 14 NOVEMBRE 2014

Président : Monsieur Joël BERNARDIN

Secrétaire de séance : Monsieur Mr BLOND Eric

Etaient Présents : Mrs ANCELIN Olivier, LEULLIER Christian, BRISSE Joseph, HEVERAET Jacques, BAILLY Jean-Claude, HAUDEBOURG Philippe, BLOND Eric, LUGINBÜHL Fabrice et Mmes DUCHÂTEL Valérie, GODIN Sandrine.

Etaient Absent : Néant

Monsieur Le Maire demande l'autorisation aux Membres du Conseil Municipal d'ajouter la délibération suivante à l'ordre du jour :

-Indemnité du receveur municipal

Le Conseil Municipal donne son accord pour cet ajout.

OBJET : PROJET LOUEUSE : EXTENSION D'UN ELEVAGE PORCIN

Après avoir pris connaissance du dossier fourni par la Direction Départementale des Territoires de l'Oise concernant le projet d'extension d'un élevage porcin de 3 113 animaux-équivalents sur la Commune de LOUEUSE, pour lequel une enquête publique est en cours sur la Commune de LOUEUSE

Le Conseil Municipal rend un avis favorable à cette extension.

OBJET : TRAVAUX A LA BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, décide que dans l'intérêt des Usagers, des enfants fréquentant régulièrement la Bibliothèque et des bénévoles qui la gèrent, mais aussi des locaux communaux qui ont besoin d'une réfection (notamment par le changement de deux fenêtres), il est nécessaire de réaliser un réaménagement total de la Bibliothèque Municipale.

Ces travaux, qui feront l'objet d'une décision modificative au budget primitif de l'année 2014 seront réalisés par l'Agent du Service Technique.

OBJET : DM n°3 au BP2014 : REAMENAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virements de crédits suivant, sur le budget de l'exercice 2014 :

INVESTISSEMENT DEPENSES :

21 21318	+ 5 000€
21 2152	- 5 000€

OBJET : DESHERBAGE BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la liste des livres étant proposés pour le désherbage, donne son accord pour la destruction de ces ouvrages.
(Liste annexée à la présente délibération)

OBJET : APPROBATION RAPPORT D'ACTIVITE 2013 SE60

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, décide à l'unanimité, d'approuver le rapport d'activité 2013 du SE60.

OBJET : APPROBATION RAPPORT D'ACTIVITE 2013 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PICARDIE VERTE

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, décide à l'unanimité, d'approuver le rapport d'activité 2013 de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

OBJET : INDEMNITE AU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de demander le concours de : MARIOTTI Alain, receveur municipal, pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire économique et comptable définie à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- de prendre acte de l'acceptation du receveur municipal et de lui attribuer les indemnités de conseil et de budget,
- que l'indemnité de conseil sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et attribuée à Alain MARIOTTI, Receveur Municipal

Après que furent évoqués :

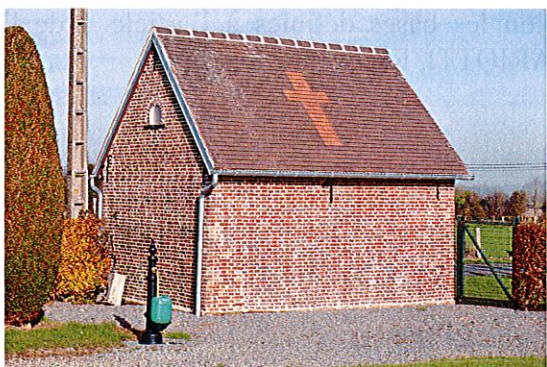
- L'opération « Voisins Vigilants » qui n'a recueilli qu'une seule candidature de référent et qui reste donc pour l'instant sans suite. Une nouvelle campagne d'information va être organisée, toutefois faute de référent, le projet ne pourra pas aboutir.
- Le courrier d'« Usagers » du cimetière qui souhaitait féliciter la Municipalité pour l'entretien et les aménagements réalisés ces derniers temps au cimetière.
- L'accord de subvention très conditionné par le SE60, qui demande un minimum de 10 points noirs avant d'accepter d'intervenir sur une Commune.
- **La séance est close à 23h15.**

Bâtiment du cimetière

Dans le cadre de l'entretien du cimetière, lors de sa séance du 22 mai et devant l'état du bâtiment et le coût de la remise en état par une entreprise, le conseil municipal décide de le détruire et de le remplacer par une haie de charmille.



Après proposition de Mr DURIER Didier et Mr HENRIOT Max d'effectuer la remise en état bénévolement, charge à la commune de fournir les matériaux utiles à cette rénovation, le Conseil Municipal lors de sa séance du 3 juillet, accepte cette offre. Il prévoit le budget correspondant. Les travaux sont effectués en Juillet et Août. Félicitons la qualité du travail et la dextérité des intervenants !!!



Le Conseil Municipal adresse ses remerciements à Mr DURIER Didier, Mr HENRIOT Max et Mr MOREL Gérard ainsi que Stéphane SOMON, l'employé municipal, qui a participé lorsqu'il y avait un besoin.

Dans le même temps deux fontaines ont été mises en place par l'employé municipal.



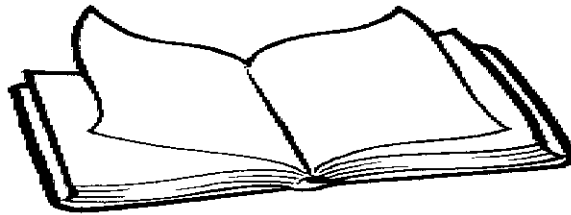
Le Bouquet de Plumes

Bibliothèque Municipale de GREMEVILLERS

Nous vous proposons ici des résumés de livres que nous avons beaucoup appréciés et que nous souhaitons partager.

Nous n'avons pas la prétention de nous dire critiques littéraires, alors il s'agit juste de quelqu'un parmi d'autres qui exprime ce qu'il a ressenti au cours d'une lecture.

Cette rubrique est ouverte à tous, nous restons à votre disposition si vous aussi vous souhaitez vous exprimer sur un ouvrage, récent ou non, que vous avez particulièrement aimé.



La ferme minimaliste / Sylvie BESSARD

Album documentaire jeunesse (A.BEAUDOIN)

Ce livre destiné aux tout petits, leur permet de découvrir, avec leurs petites mains, les animaux de la campagne ainsi que la végétation et le matériel employé par l'agriculteur. Très sympa, coloré, avec des petits volets à ouvrir ...

Les morsures de l'ombre / Karine GIEBEL

Roman Adulte (E.AREVALO)

Elle est séduisante, intéressante, ...dans ces conditions rien de plus normal que le fait qu'il accepte de prendre un dernier verre avec elle.

Ce dernier verre, chez elle, qui va se prolonger, aussi longtemps que sa tortionnaire va le garder enfermé dans cette cage, seul, condamné à souffrir lentement, très lentement.

Mais pourquoi lui ? Pourquoi tant de soin et d'acharnement ?

On le découvrira, peu à peu, mais après avoir été gardé en haleine tout le long du livre. Après avoir imaginé des choses fausses et ne pas avoir osé envisager la réalité !

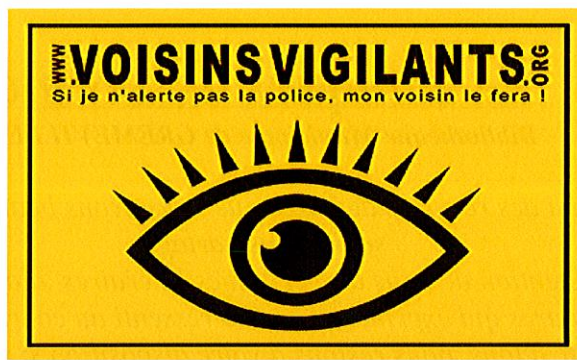
Attention thriller psy, suspense intense et scènes difficiles. Public averti.

Le dernier lapon / Olivier TRUC

Roman Adulte (N.PATTINIER)

A travers les traditions d'un peuple éleveur de rennes dans une région où le froid et la lumière ne se côtoient guère souvent (le soleil a disparu depuis 40 jours), enquête de la brigade des rennes lors de la disparition d'un Sami et de son tambour aux signes énigmatiques qui révéleront l'emplacement d'une mine et la vie tragique des Lapons au XVII^e siècle.

Paysage et beauté sauvages, style direct d'un auteur qui connaît bien la toundra. Roman passionnant !



Nous vous rappelons, ce dispositif a pour objectif l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens par un découpage communal, au sein duquel des référents seraient nommés afin de recueillir les craintes et les remarques de chacun sur des faits ou des événements jugés douteux voir dangereux afin de prévenir les services compétents.

Le découpage envisagé lors de la réunion de Conseil Municipal du 3 Juillet 2014 est le suivant et devra être validé par les services de la Préfecture :

- Secteur N° 1 : Rue Carolus Chrétien et rue de la Dévallée
- Secteur N° 2 : Rue Alexis Mailliet, Rue de Marseille, Rue Neuve
- Secteur N° 3 : Rue Bourbon, Rue des Godins.
- Secteur N° 4 : Rue du Manoir, Rue Agot, Rue des Cordonniers.
- Secteur N° 5 : Rue Saint Rémy, Chemin de la Croix.
- Secteur N° 6 : Rue de l'Argilière, Rue Pelletier.

La Commune, vu cette répartition, reste maintenant à la recherche de personnes disponibles qui souhaiteraient exercer le rôle de référent(e) en partenariat avec la Gendarmerie. Si vous êtes intéressé(e.s), merci de prendre contact avec la Mairie. A ce jour, 3 personnes ont répondu à l'appel. **« Faute de volontaires, ce dispositif tardera à se mettre en place ou sera abandonné ».**

Pendant la période de congé estival, les services de Gendarmerie proposent l'opération **« Tranquillité Vacances ».**

Il suffit de vous adresser à la Brigade de Songeons pour leur signaler vos dates d'absences, ils apporteront surveillance accrue sur votre propriété.

Tel de la Brigade : 03 44 82 82 17

Fax : 03 44 82 82 19

Horaire d'ouverture des bureaux de la brigade de Songeons :

Lundi, Mercredi, Vendredi de 8 h 00 à 12 h 00.

Mardi, Jeudi, Samedi de 14 h 00 à 19 h 00

Sur RDV tous les jours.